

École nationale supérieure d'architecture Versailles

5 avenue de Sceaux, 78000 Versailles
T. +33 (0)1 39 07 40 00 – F. +33 (0)1 39 07 40 99
ensav@versailles.archi.fr
versailles.archi.fr

Décision n°2024-152 en date du **10 DEC. 2024** Portant nomination des membres du jury du comité de sélection pour le recrutement d'un Professeur des écoles nationales supérieures d'architecture – STA - organisé au titre de l'année 2025

Le Directeur de l'école nationale supérieure d'architecture de Versailles,
Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.952-6 et L.952-6-1 ;
Vu la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État, et notamment ses articles 60 et 62 ;
Vu le décret n°2018-105 du 15 février 2018 portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture, notamment ses articles 11,12 et 13 ;
Vu l'arrêté du 24 mai 2018 fixant la liste des corps de fonctionnaires assimilés aux maîtres de conférences et aux professeurs des écoles nationales supérieures d'architecture ;
Vu l'arrêté du 2 novembre 2018 fixant les modalités d'organisation et de fonctionnement des comités de sélection chargés du recrutement des professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture ;
Vu la délibération en date du 3 avril 2019 du CPS restreint de l'ÉNSA Versailles portant à 8 minimum le nombre de membres des comités de sélection ;
Les membres du CPS restreint ayant proposés des listes de membres potentiels,

Décide :

Article 1^{er} :

Antonella MASTRORILLI, Professeure, groupe de discipline « STA », ENSA Lille, est désignée en qualité de présidente du jury du recrutement susvisé.

Sont nommés membres de ce jury :

- **Jean-Patrice CALORI**, Professeur, groupe de discipline « TPCAU », ÉNSA Versailles ;
- **François FLEURY**, Professeur, groupe de discipline « STA », ENSA Rouen ;
- **Émeric LAMBERT**, Professeur, groupe de discipline « TPCAU », ÉNSA Versailles ;
- **Robert LE ROY**, Professeur, groupe de discipline « STA », ENSA Paris Malaquais ;
- **Gabriele PIERLUISI**, Professeur, groupe de discipline « ATR », ÉNSA Versailles ;
- **Suzanne STACHER**, Professeure, groupe de discipline « TPCAU », ÉNSA Versailles ;
- **Jean-Marc WEILL**, Professeur, groupe de discipline « STA », ENSA Paris Est

Article 2 :

Le service des ressources humaines de l'école nationale supérieure d'architecture est chargé de l'exécution de la présente décision.

Le Directeur
Jean-Christophe Quinton

